

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N.B. 12 Janvier 1923

A. J. LEBLANC, Administrateur

Vers le progrès

A la dernière séance du Conseil du Comté tenue ces jours derniers, la question du développement de nos pouvoirs d'eau a été discutée et la résolution qui suit votée à l'unanimité avec une somme nécessaire pour payer les frais d'une délégation auprès du gouvernement.

Les Conseillers Cormier et Verret avec le Dr Pio Laporte d'Edmundston ont été choisis pour former la délégation qui devra rencontrer le gouvernement sur la question.

Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir l'avenir brillant et prospère qui est réservé pour notre comté.

Nous avons d'immenses forêts bien boisées dont l'industrie faite à domicile déverserait parmi notre population des sommes énormes qui jusqu'à présent sont allées enrichir les manufacturiers étrangers.

Qui peut dire ce que représenterait par exemple un sou conservé ici pour chaque billot que notre rivière a flotté chaque année en dehors des limites du comté ?

Maintenant que nous avons toutes les communications possibles avec les différents marchés, tels que Montréal, Québec, St-Jean, Boston, Portland Me, nous devrions ne rien négliger pour arriver à conserver ici tous les revenus que nous offre l'exploitation de nos ressources naturelles.

Sachons préserver pour l'avenir et ménager pour nous-mêmes et ceux qui nous suivront, le riche héritage que nos pères ont nous créés ici par leurs efforts et leurs sacrifices.

Avec les développements voulus nous verrons bientôt fleurir ici les industries qui amènent avec elles le progrès.

Le gouvernement actuel a déjà beaucoup fait pour le développement des pouvoirs d'eau ; encourageons-le et pressions-le de faire pour nous ce qu'il a fait pour les autres. N'ayons pas peur de réclamer.

Et voici que bientôt le gouvernement du Maine veut prendre des mesures pour arrêter toute exportation d'énergie électrique. Une raison de plus pour nous assurer d'avance du pouvoir dont nous avons besoin et dont le besoin ne peut faire que d'augmenter.

L'avenir est à ceux qui luttent; et Dieu sait que le Madawaska veut vivre. L'éveil est donné ; à tous maintenant d'y contribuer quelque chose et nous réaliserons bientôt, comme c'est facile de réussir quand on veut. Nous avons foi et chacun. En avant vers le progrès !

RESOLUTION

QU'IL SOIT RESOLU par le conseil de comté de la municipalité de Madawaska que la Province du Nouveau-Brunswick ayant passé une législation de développer de l'énergie électrique du Pouvoir Musquash pour être distribué dans la province à un prix minimum, et

VU QUE la Province du Nouveau-Brunswick a déjà développé de l'énergie dans différentes localités de la Province, et VU QUE les résidents de cette communauté sentent le besoin de pouvoir électrique dans ce comté depuis quelque temps, et VU QUE le comté de Madawaska a des pouvoirs d'eau non développés dans ses limites, capables de fournir de l'énergie nécessaire pour ses résidents.

Le Conseil de la Municipalité du comté de Madawaska demandent humblement à notre exécutif de prendre cette affaire en considération tout de suite et de satisfaire les besoins de la population de cette partie de la province.

Une rumeur

Il est rumeur dans les cercles politiques que l'honorable Wm Pugsley Le gouverneur va résigner sa position pour entrer dans le Cabinet King à Ottawa, pour remplacer l'hon. A. B. Capp secrétaire d'Etat, qui doit être nommé juge de la Cour Suprême. Il n'est pas impossible parait-il que l'hon. M. Pugsley deviendrait avant longtemps ministre des Chemins de Fer. Pour cela M. Pugsley devra se faire élire dans le comté de Westmorland vu

qu'il n'y a que le comté de vacant.

Une bonne nouvelle

M. J. W. Hall président de la chambre de commerce nous dit qu'il a reçu de l'hon. J. E. Michaud, actuellement à St-Jean un message lui annonçant que le 50 sous par \$100. ajoutés à nos primes d'assurance feu va être enlevé d'ici quelques semaines. Voilà une nouvelle qui fera plaisir à plusieurs.

Les maladies vénériennes

Melle E. LeBlanc assiste à une Assemblée d'Organisation pour la lutte contre ce fléau.

Melle Estelle LeBlanc est allée à Moncton la semaine dernière, envoyée par le Dr Sormany chef de la clinique anti vénérienne. Le ministre de la santé publique avait télégraphié au Dr Sormany d'envoyer un représentant à Moncton une assemblée d'organisation contre ce fléau des maladies vénériennes.

Mde Pankhurst qui a fait parler d'elle dans le mouvement féministe il y a quelques années, doit donner une série de conférences dans la province, et Edmundston est un des centres qui sera visité par la conférencière. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès de l'organisation, car nous croyons qu'il importe que tous les gens bien pensant se donnent la main pour combattre effectivement ce fléau. Nous savons déjà qu'un grand nombre de prêtres et d'évêques entre autres Mgr LeBlanc de St-Jean ont donné leur approbation à cette campagne.

AU VOL

Bravo ! Nos trottoirs sont maintenant débarrassés de leur épaisse couche de neige. Nous félicitons messieurs nos échivins. De fait la dernière tempête avait rendu nos trottoirs impraticables, et nous pensions bien que cet hiver encore nous serions obligés de suivre les traces des voitures au risque de nous faire casser le cou. Mais non. Nos actifs échivins n'ont pas voulu nous laisser dans cet embarras, et nous voyons avec plaisir nos trottoirs découverts de leur neige.

Voilà qui a du bon sens ; nous avons de beaux trottoirs il faut s'en servir ; et de plus, suivant l'expression d'un de nos farceurs, "cela nous permettra de démêler les humains d'avec les chevaux."

Pendant que nous parlons de notre conseil de Ville, nous pourrions peut-être mentionner que l'ancienne maison de pompes vient d'être vendue à la Cie Fraser. Cette transaction va probablement permettre à financer l'achat d'un système d'alarme distribué par toute la ville, ce qui serait bien nécessaire en cas d'incendie.

Assemblée du Conseil Municipal

Le Conseil municipal a siégé à Edmundston cette semaine. Nous donnerons un rapport de cette assemblée la semaine prochaine.

TRIBUNE LIBRE

"L'Etat, c'est moi"

Qui se rappelle cette parole formidable d'un grand roi français ? Mais ceux qui connaissent l'histoire savent aussi toutes les ruines, toutes les catastrophes qui se sont succédées en France après cette déclaration du monarque rempli d'égoïsme et d'orgueil.

Au Madawaska, ces jours derniers, en miniature par exemple, ah ! oui !... une parole à peu près semblable a été prononcée. Voici à quel propos :

Un brave jeune homme, Arthur J. Cyr, appartenant à l'une des familles les plus respectables du pays, un avocat rempli de talents, et qui est certainement appelé à rendre de bons services à sa patrie — a osé faire une application bien motivée pour le poste de secrétaire du comté. Ce jeune patriote, au commencement de la grande guerre, se fiant aux promesses miroitantes de nos hommes d'état, abandonnant sa profession pour faire, à la demande du gouvernement, du recrutement militaire. Il ne craignait pas non plus d'aller exposer sa tête de Madawaska sans peur et sans reproche à la mitraille allemande. Par miracle presque sa vie fut épargnée malgré la chute de son aéroplane. Pendant plusieurs mois, prisonniers des Allemands, il dut manger son pain noir, et se contenter de la betterave allemande.

Le Madawaska, c'est moi ! "Nobody need apply" ! Les positions du Madawaska m'appartiennent ! répond celui qui aurait dû, qui devrait donner tout son support à ce jeune héros madawaskaïen.

Quelqu'un aura-t-il le courage d'avertir notre député à Ottawa d'être sur ses gardes... que de nos jours le peuple veut plus que des promesses, que des oui ! oui !... plus que des sourires, des saluts et des poignées de main... que le peuple veut des actes de noblesse, de grandeur d'âme... qu'il veut que les intérêts du plus grand nombre passent avant l'intérêt particulier.

Celui que les Allemands n'ont pu faire mourir par les armes ni par le jeûne, sera-t-il la victime de celui qui devrait être son soutien ?

Un bon conseil d'ami à notre député lui aidera peut-être à élargir sa ligne de vision, et l'empêchera de tomber du marchepied où le comté l'a élevé. Sa décadence, ou sa chute causerait certainement un grand mal au Madawaska.

Des actes de générosité agrandissent des hommes haut placés, tandis que, au contraire, les actes d'égoïsme les ruinent.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
Capital autorise \$5,000,000.00
Capital Paye et surplus \$4,500,000.00
113 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argentés toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argentés confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis \$1.00 un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage
Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoïn, gérant local.

HOTEL ST-ROCH QUEBEC, P. Q.

\$4.00, \$4.50 & \$5.00 PAR JOUR
PLAN AMERICAIN

150 chambres } Avec toutes les améliorations modernes.
50 " avec bain }

AU CENTRE DE LA VILLE

Carre Jacques Cartier & 206 St-Joseph

Si notre député si courtois et affable avait quelque temps libre, je lui conseillerais de lire et relire "Les méditations de Croquasuel", qu'il trouvera dans Le Devoir, numero du 2 Janvier...

Un grand nombre des conseillers se sont montrés de vrais patriotes. Tous auraient été unanimes, s'ils n'eussent craint de déplaire à notre tout-puissant monarque.

Honneur aux conseillers ! mais...

Un Madawaskaïen vrai
12 Janvier 1923-

Chronique Sportive Hockey

Dimanche dernier le club National sous la direction de leur enthousiaste gérant rencontraient le club de Rivière-du-Loup.

Partis avec l'espoir de porter à la victoire leurs couleurs nouvellement acquises, et par là redorer le blason de la capitale Madawaskaïenne terni par la défaite de l'an dernier leur ambition se heurta à celle non moins grande de leurs adversaires Malheureusement pour nos jeunes amateurs, Rivière-du-Loup joignait à l'espoir, la force et l'habileté de

ses défenseurs. Après quarante cinq minutes d'essais surhumains, les Vert et Blanc ne purent enregistrer tandis que les Bleu et Blanc de Rivière-du-Loup comptèrent facilement une demi-douzaine de points. Resultat final, National : Un beau Voyage, et Rivière-du-Loup : défaite de charmants visiteurs.

Dimanche prochain le 14 le Cercle Dollard rencontrera le National dans une partie qui sera sans contredit la plus contestée de la saison. Ces derniers veulent reverdir leurs couleurs déteintes sous l'abondance des sueurs versées à la Rivière-du-Loup. Le Cercle Dollard ne l'entend pas ainsi. Le Rouge et Blanc, pâli sous les défaits de l'an dernier, a restauré ses couleurs par deux victoires cet hiver, et n'est pas prêt à essayer un blanchissage, tel que prédit. C'est trop dispendieux nous dit-on. Le Cercle Dollard aura son équipe régulière composée de joueurs rapides et brillants. Le National allignera sur la glace une équipe formidable.

Le peuple amateur et intéressé passera certainement une heure agréable en assistant à cette partie.

N'oubliez pas. Dimanche le 14 à 2 heures P. M.

Abonnez-vous au "MADAWASKA"